

Innovation Award in Teaching and Learning

The **Society for Teaching and Learning in Higher Education** (STLHE) and **Brightspace** (formerly known as Desire2Learn) are pleased to invite submissions for the 2015 D2L Innovation Award in Teaching and Learning.

This award celebrates and recognizes innovative approaches that promote learning in new ways at post-secondary institutions.

Awards are open to all instructors currently teaching at a post-secondary institution, regardless of discipline, level, or term of appointment. Applications in French or English are welcomed. Candidates do not need to be members of STLHE to apply.

Award winners (up to five per year) receive the following:

- 1) \$1200 for registration, travel to attend Brightspace's FUSION Conference
- 2) \$1000 for registration, travel to attend the Annual STLHE Conference
- 3) Two year membership in STLHE
- 4) Framed Certificate Submission

Deadline:

The deadline for applications is Sunday, March 1st, 2015.

For further details and award criteria please visit:

www.stlhe.ca/awards/desire2learn-innovation-award





Pour l'avancement de la pédagogie

La Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES) et Brightspace (connu antérieurement sous le nom de Desire2Learn) sont heureux de vous inviter à soumettre votre candidature pour le Prix de l'innovation D2L pour l'avancement de la pédagogie 2015.

Ce prix reconnaît et célèbre les approches novatrices qui présentent la pédagogie sous un nouveau jour dans les établissements postsecondaires.

Le prix est offert à tous les professeurs qui enseignent dans un établissement postsecondaire, quels que soient la discipline, le niveau ou la durée de l'affectation.

Les demandes en français et en anglais sont les bienvenues. Les candidats n'ont pas besoin d'être membres de la SAPES pour soumettre leur dossier.

Les lauréats du prix (jusqu'à cinq par année) reçoivent :

- 1) 1 200 \$ pour couvrir les frais d'inscription et de déplacement pour assister au congrès FUSION de Brightspace;
- 2) 1 000 \$ pour couvrir les frais d'inscription et de déplacement pour assister au congrès annuel de la SAPES;
- 3) une adhésion à la SAPES d'une durée de deux ans;
- 4) un certificat encadré.

Date limite:

La date limite pour soumettre une candidature est le dimanche 1^{er} mars 2015.

Renseignements supplémentaires et critères d'admissibilité :

www.stlhe.ca/fr/prix/prix-dinnovation-en-desire2learn

